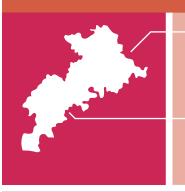




Les chiffres du 31 en 2023 :



- Plus de **12 000** élèves scolarisés dans le département bénéficient d'une notification pour un accompagnement humain.
 - i Le département comptait 3600 élèves bénéficiant d'une notification pour un accompagnement en 2016.
- L'Éducation nationale en Haute-Garonne emploie plus de **4 500** accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).
 - i) ces accompagnants étaients 1500 en 2016.
- 3 000 élèves en ULIS
- Près de **3 500** élèves scolarisés avec l'appui d'une unité d'enseignement d'un établissement médico-social
- **52** unités d'enseignement externalisées dans les établissements scolaires

Les PIAL en Haute-Garonne:

En 2023 - 2024 la DSDEN 31 déploie **47 PIAL** inter degrés (pôle inclusifs d'accompagnement localisés) couvrant l'intégralité du département*.

Objectifs:

- Définir l'accompagnement au plus près des besoins de chaque élève
- Structurer une organisation adaptée aux réalités territoriales
- Développer la professionnalisation et améliorer les conditions de travail des accompagnants

Points forts de l'expérimentation :

- Associer des écoles (maternelles et élémentaires) et des établissements du 2nd degré (collèges et lycées) au sein d'un même PIAL
- Construire un réseau partenarial d'accompagnement adapté aux territoires
- Renforcer le soutien humain : 2 co-pilotes, 1 coordonnateur et au moins 1 AESH référent par PIAL

Renforcement des moyens:

Des moyens dédiés aux èlèves à besoins éducatifs particuliers renforcés pour cette année :

+ 2 ETP*de directeur de SEGPA + 3 ETP* dispositifs expérimentaux

+ **16 ETP** consacrés aux ULIS 1^{er} et 2nd degré + 3 ETP d'enseignants référents de scolarités

*Équivalent temps ple

Et toujours une expertise départementale d'appui aux équipes :

1 Groupe «dys»

2

3

5

- 2 Groupe TSA (autisme)
- 3 Groupe polyhandicap
- 4 Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation, en partenariat avec l'ARS (EMAS)
- 5 Groupe d'appui aux situations complexes de scolarisation dans le 1^{er} et 2nd degré

Les points forts pour 2023 - 2024 :

Des moyens dédiés aux enfants en situation de handicap en hausse

Des pôles inclusifs d'accompagenment localisé qui évoluent dans une démarche qualitative

 Un système d'information dédié : livret de parcours inclusif ; outil de gestion pour le suivi des parcours (AGESH)

Un comité départemental de suivi de l'école inclusive

Une cellule d'appui et d'écoute pour mieux accompagner les familles

Adresse électronique : <u>ecoleinclusive.ia31@ac-toulouse.fr</u>
Cellule d'écoute : **0 805 805 110**

Service départemental école inclusive (SDEI) :

Pour en savoir plus:

Retrouvez toutes les informations relatives au service départemental école inclusive de la Haute-Garonne sur <u>le site du SDEI 31</u>

Adresse électronique :

sdei31@ac-toulouse.fr



@DSDEN31